

Conseil d'école du 18 novembre 2025

Compte-rendu

Présents :

Mairie : Mme Sylvie Jovillard

Enseignant(e)s : Mme Hélène Guillotte, Mme Cassandra Machado, Mme Célia Morel

AESH : Mme Caroline Belair,

Personnel municipal : Mme Priska Cavelier et Mme Cyrielle Masy-Rougier

Parents délégués : Mme Mélinon, Mme Faure, Mme Rechagnieux, Mme Fayard.

DDEN : M. Lorenzetto

Invités et excusés : IEN, Mme Husson Marie-Céline, M. Gourbeyre, sou des écoles

1. Les effectifs de la rentrée 2025-2026

L'équipe :

Madame Marie-Céline Husson, AESH exerçant depuis la rentrée sur notre école a commencé le suivi de nos élèves notifiés par la MDPH. Elle ne remplace par Caroline Belair mais vient renforcer l'équipe.

Toutes deux suivent les mêmes élèves selon un emploi du temps équitable de suivi auprès d'eux.

Cela permet à chaque élève notifié de pouvoir être suivi par deux personnes différentes et de ne pas être dans un lien d'exclusivité. De plus, si l'une est absente, l'autre peut intervenir en connaissant l'élève, la classe et la pratique du professeur de la classe.

Nous sommes ravis d'accueillir Madame Husson parmi nous et nous sommes très satisfaites de ce renfort dont nous tenons à souligner sa grande professionnalité et justesse dans sa posture auprès de nos élèves et notre équipe, tout comme celle de madame Belair.

Les services-civiques :

Nous n'avons pu renouveler l'embauche de service-civiques sur notre école cette année, car nous n'avons pas eu assez de candidats. Nous avons eu un entretien positif, mais la personne s'est désistée.

Les élèves :

Nous avons **52 élèves** dans l'école actuellement :

17 élèves en classe de maternelle	19 élèves en classe de cycle 2 (CP-CE1-CE2)	16 élèves en classe de cycle 3 (CM1-CM2)
4 PS 8 MS 5 GS	6 CP 5 CE1 8 CE2	11 CM1 5 CM2

Un départ d'une fratrie de 3 enfants nous a été annoncé peu après la rentrée de septembre . Nous espérons que cette fratrie pourra revenir s'installer rapidement à Légny.

Nous avons eu une arrivée d'un élève de CM1 en octobre qui est parti aujourd'hui puis une autre arrivée en MS à la rentrée de novembre.

2. La sécurité :

Nous sommes encore en attente de la validation de notre PPMSU (Plan Particulier de Mise en Sureté Unifié). Celui-ci sera fixe et rédigé une fois pour toute en comprenant tous les protocoles (incendie – intrusion – risques majeurs). Monsieur Garrigou, ancien gendarme est venu à l'école fin juin afin de m'aider à la rédaction et à construire un plan cohérent par rapport à notre structure et à la configuration du lieu et du village. Il a également fait les plans, ce qui a été d'une aide considérable.

A la rentrée, une fois le protocole rédigé, nous l'envoyons à l'académie qui nous donne sa validation ou nous demande de faire des corrections. Nous sommes encore en attente de sa validation. Étant donné que tous les protocoles de tous les établissements de l'académie sont en cours de relecture, cela prend du temps.

Ainsi, nous avons fait le choix de reporter les exercices pour qu'ils puissent être cohérents par rapport au nouveau plan. Et surtout, je souhaite prendre le temps de bien expliquer ce nouveau protocole à l'équipe avant sa mise en place. Il y a beaucoup de changement, surtout axés sur le scénario de la fuite.

Pour les exercices, nous nous appuierons sur le guide méthodologique des scénarios écrit publié par M.Garrigou.

Ces exercices seront adaptés à l'âge des enfants. Bien entendu, pour les maternelles, le scénario est adapté et transposé à une étude d'album (à une histoire comme maman hérisson qui part faire le marché et demande à ses petits de bien rester sage dans leur terrier ...).

Ces exercices demeurent importants car ils permettent de préparer les élèves et au fur et à mesure des années, nous constatons qu'ils y développent des habitudes qui pallient justement à l'anxiété.

En tant que directrice, j'engage également ma responsabilité morale, celle de préparer les enfants et l'équipe. Ces exercices sont importants, même si nous habitons dans un petit village, nous ne sommes pas à l'abri et il nous paraît important de préserver notre tranquillité et notre

satisfaction de ne pas être exposé à des incidents, tout en se préparant sérieusement dans l'éventualité d'un risque.

3. Les projets de classes

Nous avons toutes les trois construits nos projets sur les mêmes axes, décliné de façon différente selon l'âge et les compétences de nos élèves. Ces axes s'articulent autour de plusieurs points : développer le goût de la lecture et l'écriture conformément aux nouveaux programmes, rendre plus inclusifs nos outils et surtout leur accès à nos élèves, favoriser une réflexion autour de l'utilisation des écrans.

Deux temps forts que nous proposerons à nos élèves : les nuits de la lecture et des journées sans écrans.

Les projets de la classe de Madame Morel	Les projets de la classe de Madame Machado	Les projets de la classe de Madame Guillotte
USEP : - CROSS, danse et Tchoukball .	USEP : - CROSS, danse et athlétisme.	Le bureau de l'écrivain : -donner l'accès aux élèves à un bureau/cabane pour s'isoler, se concentrer et s'essayer à l'écriture de façon autonome.
Vélo	Vélo	Les mallettes des compétences et des histoires : -permettre aux élèves de repartir avec un support d'apprentissage pour raconter ou chanter à la maison.
Voyage d'Hélène et Alessio - lettres - communiquer - géographie	La lecture/écriture : carnet du lecteur Correspondances avec une classe du Bois d'Oingt.	Accent sur le temps (préhistoire à nos jours).
Le petit Nicolas - lectures - écriture de nouveaux chapitres, pièce de théâtre		

4. Intervenant musical

Notre intervenant musicale et d'éveil corporel a commencé son intervention auprès des élèves. Lors de nos réunions de rentrée, nous n'avions pas encore commencé les séances et nous ne pouvions encore témoigner des compétences travaillées.

Les séances ayant débutées, nous pouvons vous présenter les différents champs qu'elle travaille avec eux :

-mettre son corps en mouvement sur un rythme

- découvrir des instruments
- travailler la théâtralisation
- travailler les émotions
- apprendre de nouvelles chansons
- travailler autour de saynètes et de l'improvisation avec le cycle 3

5. L'USEP

Cette année, les classes 2 et 3 participeront aux activités de l'USEP (Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré) tout au long de l'année scolaire. Une participation au **CROSS** a déjà eu lieu.

Elles participeront également à une rencontre de **danse** dans une salle de spectacle où chaque classe présentera sa danse. La **classe 2 aura une rencontre d'athlétisme et la classe 3, de tchoukball** avec l'école de Oingt.

6. Le protocole Phare : Non Au Harcèlement

L'ensemble des écoles de notre circonscription est activement engagé dans la lutte contre le harcèlement scolaire. Notre établissement participe pleinement à cette démarche essentielle pour garantir un environnement d'apprentissage sûr et épanouissant pour chaque enfant.

Journée de sensibilisation du 6 novembre

Chaque année, une journée dédiée à la sensibilisation au harcèlement est organisée. Cette année, elle a eu lieu le *jeudi 6 novembre*. À cette occasion, les élèves de CE2 à CM2 ont complété une grille d'auto-évaluation. Les réponses seront ensuite analysées par l'équipe pédagogique afin d'identifier les éventuelles situations préoccupantes et mettre en place les actions de soutien nécessaires.

Sensibilisation continue

Au-delà de cette journée spécifique, la sensibilisation au harcèlement est une priorité *tout au long de l'année*. La semaine "Non au Harcèlement" est un moment fort, mais des activités sont menées en classe dès la maternelle, favorisant l'empathie, la reconnaissance des émotions, la compréhension de l'impact de la moquerie et l'apprentissage d'une communication positive.

Paroles et émotions en maternelle

En maternelle, un message clair est mis en place pendant les récréations pour encourager les enfants à verbaliser leurs attentes et leurs sentiments. L'objectif est de leur donner les outils

nécessaires pour exprimer ce qu'ils ressentent et signaler les situations qui les mettent mal à l'aise.

Vigilance et écoute au quotidien

Nos enseignantes et les membres du périscolaire font preuve d'une *vigilance quotidienne* pour surveiller, déceler les tensions et rester à l'écoute des élèves. Leur rôle est primordial pour identifier les signaux faibles et intervenir rapidement en cas de besoin. La communication et la collaboration entre les élèves, les enseignants et les familles sont essentielles pour créer un climat de confiance et de respect mutuel.

7. Les élections des délégués des parents d'élèves

Les délégués des parents d'élèves ont été élus avec un taux de participation de 73,24 % contre 69,62%, l'an dernier.

Nous ne pouvons que nous féliciter de ce fort taux de participation qui témoigne de l'implication de nos parents d'élèves.

Classe de CM1-CM2	Classe de CP-CE1-CE2	Classe des maternelles
Madame MELINON Supplée par Madame LU-CENET	Madame FAURE Supplée par Madame RE-CHAGNIEUX	Monsieur Proton Supplée par Madame FAYARD

Soit 52 parents votants sur les 71 inscrits.

Un suffrage exprimé de 44 votes et 8 bulletins nuls ou blancs.

- Il est important de rappeler que certains bulletins ont dû être comptés comme nuls car des noms ont été soulignés. Pour être comptabilisé, le bulletin doit rester vierge de toute écriture.

Le rôle des délégués des parents d'élèves :

- Recueillir vos questions, vos constats et pouvoir les remonter lors du conseil d'école à l'équipe pédagogique et à la mairie. Cela de façon anonyme.
- Intervenir dans la médiation ou vous représenter lors d'un rendez-vous avec l'équipe pédagogique de votre enfant.

8. Le sou des écoles

Un bureau a été refondé, il se compose des membres suivants :

- Nelly Villecourt, Présidente
- Émilie Fedollière, Trésorière
- Sandra Bonnard, Secrétaire
- Jonathan Proton Vise-Président

Le rôle des délégués du sou des écoles et l'impact pédagogique :

S'engager dans les évènements de la vie de l'école afin de récolter de l'argent pour soutenir les actions pédagogiques des enseignants :

- les sorties pédagogiques
- les classes transplantées
- du matériel de jardinage, sportif
- offrir des moments de vie heureux à vos enfants (le spectacle de Noël ...)
- organiser une kermesse ...

Un temps d'échange entre les enseignantes et les membres du sou des écoles aura lieu le lundi 24 novembre, pour discuter des actions en cours, à venir et des projets.

9. Le règlement d'intérieur de l'école

Comme chaque année, le règlement intérieur est de nouveau soumis au vote. Aucune modification n'a été soumise cette année. Il sera inchangé.

10. Le règlement d'intérieur de la cantine et du périscolaire

Madame le maire, en collaboration avec les employés municipaux s'occupant du temps périscolaire signale qu'il y a de nouveau des dérives concernant le comportement des élèves sur le temps périscolaire. Il est rappelé qu'au bout du troisième avertissement la famille est invitée à la mairie pour un temps d'échange. Selon la problématique, une exclusion peut être effective.

Madame le maire rappelle un point logistique important, il y a un délai de 10 jours ouvrés concernant les modifications d'inscription à la cantine. Toute annulation ne respectant pas les délais (deux semaines avec le nouveau prestataire), engendrera une facturation du repas.

11. La gestion du temps périscolaire

Les professeurs ont constaté une agitation accrue chez les élèves durant la pause déjeuner, en particulier au moment où l'employée communale effectue le débarrassage et la vaisselle. Cette agitation se traduit souvent par des altercations physiques et un retour en classe à 13h20 dans un état d'excitation qui perturbe la concentration et l'apprentissage.

Il est **crucial** de souligner que ce constat ne remet en aucun cas en question le travail de l'employée communale. Son rôle est essentiel au bon fonctionnement de la cantine et son professionnalisme n'est pas mis en cause.

L'objectif de ce document est de mettre en lumière une situation problématique afin de rechercher collectivement des solutions pour améliorer le climat durant la pause déjeuner et favoriser un retour en classe plus serein.

12. La salle des fêtes

Ce paragraphe vise à informer la mairie d'un problème récurrent de propreté concernant le sol de la salle des fêtes.

Constat : Le sol de la salle des fêtes est fréquemment collant après le week-end.

Utilisation de la salle : La salle est utilisée quotidiennement par les élèves de maternelle pour des activités de motricité et de sieste l'après-midi.

Préoccupation et risque : Madame Guillotte, maîtresse des maternelles, s'inquiète particulièrement de la présence de résidus alimentaires (cacahuètes, chips) sur le sol qui pourraient être ingérés et provoquer un danger d'étouffement. Il est à souligner que c'est arrivé une fois un mardi après une occupation de la salle des fêtes un lundi soir.

Madame Guillotte remercie madame le maire, de sensibiliser les occupants de la salle, en les éclairant sur l'utilisation qui en est faite par l'école (notamment des enfants en bas âge). Cela leur permettrait de prendre en considération l'inconfort et le risque représenté pour les élèves et d'y prêter une attention plus particulière.

13. Questions des parents :

Aucune question n'est remontée.

Date du prochain conseil d'école :

Le conseil d'école est clos à 18h57.

A handwritten signature in black ink, appearing to be a stylized 'G' or a similar character, followed by other cursive strokes.

Représentant les parents élus :

Madame Guillotte, la directrice


Ecole primaire les petits éléphants
69620 Léogny
tel : 04-74-71-68-67
Courriel: ce.0690873z@ac-lyon.fr